

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE

Le 10 avril, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2017 de la Commune. Je pourrai presque reprendre mot pour mot mon éditorial de l'an passé tant les difficultés pour le construire ont été les mêmes : baisse une nouvelle fois importante des dotations de l'Etat, incertitude quant au montant exact de certaines recettes et dépenses.

Il faudra attendre juin et le montant de péréquation à reverser pour pouvoir affiner les chiffres et faire le choix des investissements réalisables. Toutefois, il a été acté une **non augmentation en 2017 des taux d'imposition locale** pour ne pas faire supporter une charge supplémentaire aux habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ.

Ceux-ci, le 23 avril, se sont déplacés en nombre pour voter au 1^{er} tour des présidentielles. Vous avez été ainsi 79,55 % à vous exprimer. Certes c'est 5 points de moins qu'en 2012 mais plus que ne le laissaient présager les sondages. **Pour le second tour le 07 mai, mais également pour les élections législatives des 11 et 18 juin, je compte sur chacun pour se déplacer aux urnes.**

Quant aux résultats communaux ils sont différents de ceux constatés nationalement. Si en 2012 nous avions le quinté dans l'ordre (HOLLANDE-SARKOZY-LE PEN-MELENCHON-BAYROU), ce n'est pas le cas en 2017. Cette année les Louzacais Andréziens ont joué leur propre partition en mettant Marine LE PEN en tête (31,62 %), François FILLON deuxième (20,38 %), Emmanuel MACRON troisième (17,33 %) et Jean-Luc MELENCHON quatrième (15,40 %). Même si le choix de l'ensemble des Français a été différent tant dans l'ordre des candidats que dans les pourcentages obtenus, localement d'autres communes sont sur des tendances similaires aux nôtres.

Il conviendra de s'interroger sans faux semblant ni langue de bois sur les causes réelles et certainement profondes (en 2005 six électeurs sur dix avaient voté non au référendum européen) d'un tel résultat. Il sera alors **indispensable que très vite l'on revienne aux fondamentaux pour réformer efficacement et équitablement notre société. Il faudra enfin répondre aux légitimes inquiétudes de beaucoup et réconcilier, non pas la France d'en bas et celle d'en haut, mais une société française en plein doute et désarroi tant certains sont traversés d'un sentiment d'abandon et d'absence de perspectives.**

Mais avant cela, **le 07 mai, VOTONS.**

Lilian JOUSSON

MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé le vendredi 26 mai.

EN JUIN ET JUILLET

Deux importantes manifestations sont fixées

- **Dimanche 25 juin** → Rando du Grand Cognac (VTT et marche) par les Vélos verre.
- **Dimanche 23 juillet** → Folle brocante des Borderies par l'Ibérica

TRI SÉLECTIF

Prochaine collecte des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- mardi 09 mai - lundi 22 mai

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte s'effectue dorénavant le lundi matin sauf pour le village du Ribelot (mercredi matin)

Attention : Compte tenu du lundi férié, les 1^{er} et 08 mai la collecte est décalée au mardi.

ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions se feront le samedi 20 mai de 9 H 30 à 12 H. Se munir d'un certificat de scolarité (à prendre en mairie) et du carnet de santé de l'enfant.

Contact : Mme NAYSENSAS : ☎ 05 45 83 27 68

ÉCOLE PRIMAIRE

Pour les inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018, **prendre rendez-vous au plus tôt avec la directrice, Mme LABATUT.**

Contact : ☎ 05 45 82 43 01

ASSISTANT SOCIAL

Eric **BONNET**, assistant social du secteur assurera sa permanence à la mairie de Louzac le **mercredi 24 mai** sur rendez-vous (☎ 05.16.09.51.25).

SALON DE COIFFURE

Le salon de Justine DILOT sera fermé du lundi 08 au lundi 15 mai inclus.

AGENDA

PÉTANQUE

Vendredi 05 mai 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

ÉLECTIONS

Dimanche 07 mai
2^{ème} tour des Présidentielles
Bureaux de vote ouverts de 8 H à 19 H

PÉTANQUE

Samedi 13 mai 14 H 30
Jeux de boules (triplette) au Fief des Groies

3ème AGE

Samedi 20 mai 12 H 30
Traditionnel repas des seniors

FOOTBALL

Dimanche 21 mai 15 H 00
A.S.B. reçoit JAVREZAC / JARNOUZEAU Es. 2

PÉTANQUE

Samedi 27 mai 14 H 30
Jeux de boules (doublette) au Fief des Groies

PAROISSE

Pas de messe en mai

ETAT CIVIL

Décès

BOUGNAUD Raymonde 13 avril

PATRIMOINE

Antenne Nature Loisirs et Patrimoine dresse actuellement un inventaire des pressoirs anciens. Si vous en connaissez un, merci de le signaler à l'association (anlp.chervesrichemont.info) de le photographier et de donner toutes indications nécessaires à son recensement (lieu, date etc...).

DÉSHERBAGE

Le désherbage chimique est particulièrement réglementé et ce afin de préserver l'environnement. La réglementation s'applique à tous : collectivités, professionnels et particuliers.

Il est donc strictement interdit d'utiliser des pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) dans les fossés, caniveaux, avaloirs, bouches d'égout, collecteurs d'eaux pluviales, etc...

CARTE D'IDENTITÉ

La plupart des mairies, dont celle de LOUZAC SAINT ANDRÉ ne sont plus habilitées à constituer les dossiers de demande de carte d'identité.

Les démarches administratives sont désormais à accomplir auprès de quelques mairies « importantes » dont celle de COGNAC.

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 10 avril

- **Conseil municipal** → Installation de Christophe GEOFFROY en remplacement de Laure FIL, démissionnaire.
- **Logement** → Revalorisation du loyer du presbytère et régularisation des charges locatives.
- **Régime indemnitaire des élus** → Prise en compte du décret N° 2017.85.
- **Impositions locales** → Maintien des taux 2016 en 2017 pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (**18,12 %**), taxe d'habitation (**9 %**), foncier bâti (**12,50 %**) et non bâti (**37 %**)
- **CALITOM** → Convention avec Grand Cognac pour le reversement de la redevance d'ordures ménagères (collecte et traitement).
- **Budget primitif** → Voté à l'unanimité équilibré à **743 968,76 €** en fonctionnement et à **165 155,52 €** en investissement
- **Grand Bouroux** → Lors de l'enquête publique aucun avis n'a été formulé, la procédure pour l'échange de terrains peut être poursuivie.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Résultats du 23 avril (1^{er} tour)

	Louzac	St André	Total
Inscrits	549	250	807
Votants	452	190	642
Exprimés	438	185	623
N. DUPONT-AIGNAN	22	9	31
M. LE PEN	137	60	197
E. MACRON	76	32	108
B. HAMON	22	9	31
N. ARTHAUD	5	3	8
P. POUTOU	6	0	6
J. CHEMINADE	1	1	2
J. LASSALLE	7	3	10
J ; -L. MÉLENCHON	71	25	96
F. ASSELINEAU	3	4	7
F. FILLON	88	39	127

VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence pour le second tour des élections présidentielles (07 mai), le vote par procuration est possible. Les formalités sont à accomplir soit à la Gendarmerie soit au Tribunal de COGNAC. **Le mandataire ne peut recevoir qu'une procuration et doit être inscrit dans la même commune que le mandant.**